Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 43 (1981)

Heft: 1

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



† M. Armand Chaponnier,

ingénieur agronome, est décédé le 29 octobre 1980, à l'âge de 80 ans.

De 1923 à 1939, le défunt exerça la fonction de professeur à l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcelin-s-Morges. En 1939, il fut nommé collaborateur, puis chef d'une section de la Division fédérale de l'agriculture. Il était chargé spécialement de la production végétale, de l'économie viticole, puis de la formation professionnelle. Dans les milieux compétents il est,

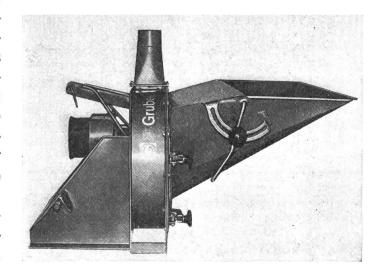
de plus, considéré comme le créateur du technicum agricole de Zollikofen près Berne. Le soussigné a fait la connaissance de M. Chaponnier en 1943. Durant les années de la mobilisation, l'ASETA (en son temps ASPT) fut chargée, par la Division de l'agriculture, du contrôle des générateurs à gaz de bois. Ce fut aussi le temps où les difficultés dans les organes de l'ASPT se multipliaient et paraissaient parfois insurmontables. Je songeais à démissionner comme gérant de l'ASPT. Lors d'un passage à notre Secrétariat central à Zurich, je demandai conseil à M. Chaponnier. Il m'encouragea à rester. Plus tard, M. Chaponnier suivit avec intérêt notre activité en faveur de la formation professionnelle complémentaire et la création des centres de cours de Grange-Verney et Riniken.

Tous ceux qui ont connu M. Armand Chaponnier (ils sont nombreux puisque le défunt assistait souvent à nos assemblées des délégués) conserveront de lui le meilleur souvenir et lui seront reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour l'ASETA. Avec M. Chaponnier disparait un homme cultivé, de cœur, et un citoyen consciencieux. Merci Monsieur Chaponnier! R. Piller

Moulin spécial à maïs humide

La Maison Gruber, fabricant de moulins à maïs en Autriche, a mis au point un moulin à maïs humide unique en son genre. A l'inverse des moulins traditionnels, cette machine travaille avec couteaux et racleurs fixes, formant un système d'extraction forcée de la marchandise à moudre. Résultat: mouture impeccable des grains et épis de maïs (y compris rame de la plante) jusqu'à 60% d'humidité. Les cribles d'acier interchangeables permettent à chacun de choisir la finesse de mouture idéale. Selon le type du moulin et en fonction de la puissance du tracteur, il peut être moulu jusqu'à 30 tonnes de marchandise à l'heure.

Les pelles à vanner, intégrées dans la machine, extraient le matériel moulu jusqu'à une hauteur de 22 m, permettant ainsi d'alimenter sans problème les hauts silos. Les



expériences réalisées avec ces moulins promettent aussi une introduction fructueuse de ce moulin en Suisse.

Représentation en Suisse: Ernst Messer SA, machines pour l'industrie et l'agriculture, 4704 Niederbipp.

Nouvelle direction à la tête du BPA

Après 21 années d'activité comme directeur du Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), Monsieur Robert Walthert, atteint par la limite d'âge, a fait valoir ses droits à la retraite.

Pendant sa période directoriale, Monsieur Walthert a acquis une haute considération, en Suisse comme à l'étranger, en contribuant de façon décisive — entre autres par la création d'un réseau de préposés communaux à la sécurité — à augmenter la sécurité dans la circulation routière, le sport et la vie domestique; il s'est, en outre, employé à promouvoir la recherche interdisciplinaire en matière d'accidents.

La Commission de surveillance du BPA a nommé, pour le remplacer, Monsieur Heinz Jung, Dr en droit, 1929, actuellement directeur au sein du groupe de firmes Galenica. Après avoir terminé ses études de droit et d'économiste à Zurich et Berne, le nouvel élu entra dans l'industrie privée, où il occupa plusieurs fonctions élevées. Monsieur Jung assumera les tâches de directeur du BPA dès le printemps de 1981.

Remarque de la Rédaction — Nous ne voudrions pas manquer de remercier M. le directeur Robert Walthert, de sa collaboration depuis 1959 et de la compréhension dont il a toujours fait preuve pour les conditions de travail particulières des agriculteurs. Nous lui adressons nos meilleurs voeux de santé et lui souhaitons de longues et belles années de retraite.

Quant à son successeur, nous le présenterons à nos lecteurs dans un prochain numéro. Publication No 3 de l'ASETA

Entretien des véhicules automobiles agricoles à moteur Diesel ou à benzine

par W. Bühler et J.J. Romang, moniteurs de cours.

Format 14,8 x 21,0 cm, 44 pages et plus de 40 illustrations

Prix fr. 3.-

Pour l'obtenir, il suffit de verser le montant susmentionné au compte de chèques postaux 80 - 32608 (Zurich) de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture — ASETA, Brougg, et d'inscrire simplement «Publication No 3» au verso du coupon (partie de droite du bulletin de versement vert).